



IDENTIFIER ET DEVELOPPER SES EXPERTISES

« Le bonheur est ce qui sonne juste
pour moi ». Albert Camus.

Objectif :

Repérer ses savoir faire cachés et les mettre en pratique dans le cadre professionnel (activité ou recherche d'emploi) en s'appropriant les techniques d'écoute du musicien et les caractéristiques du son musical.

Public concerné :

Toute personne en réflexion sur son parcours ou engagée dans un bilan de compétences.

Programme indicatif :

Objectif de la première période (temps 1+2+3) : Analyse professionnelle et comment utiliser la musique pour une bonne écoute de soi.

1^{er} temps : Ecoute d'extraits de musique choisis et réflexion personnelle. Sensibilisation à quelques techniques de musique: rythme, voix, nuances, mélodies...etc.

2^{ème} temps : SWOT personnel pour identifier ses savoir-faire/savoir être connus et/ou inconnus.

3^{ème} temps : 2^e écoute d'extraits de musique et recherche personnelle de sons adaptés/personnalité.

Objectif de la deuxième période (temps 4) : appropriation de la première étape d'accompagnement et pratique dans le contexte professionnel ; Repérer les points forts et les points restant à optimiser.

Objectif de la troisième période (temps 5+6) : appropriation du matériau sonore et maîtrise de ses expertises professionnelles.

5^{ème} temps : Présenter ses réalisations argumentées avec appui musical. Débriefing et Feed-back de l'animateur.

6^{ème} temps : Bilan.

Tout en utilisant la musique comme outil pédagogique, la **méthode Florence CLAIR** alterne temps individuels et temps de réflexion/analyse personnelle pour favoriser l'appropriation du matériau.

Méthode pédagogique utilisée : Méthode Florence CLAIR®

- ♦ Appui sur 'l'outil musique » (Réception - Emission) en référence au monde de l'Entreprise pour révéler le potentiel et la dynamique des participants et pour travailler l'écoute,
- ♦ Exercices de groupes, travail individuel et en binôme,
- ♦ Mises en situation des participants et jeux de rôle selon les formations,
- ♦ Guide et feed-back de l'animateur.

Tout en utilisant la musique comme outil pédagogique, la **méthode Florence CLAIR®** alterne temps collectifs et temps individuels pour favoriser la dynamique de groupe et permettre la réflexion/action.

Informations pratiques et financières :

- ♦ **Durée :** 12 séances individuelles réparties sur 2 x 3 mois, avec 1 mois de pratique entre les 2 périodes de 3 mois.

- ♦ **Conditions financières :**

Financement possible par un organisme paritaire agréé.

Facturation au fur et à mesure des interventions et paiement comptant.

Un acompte peut être demandé selon la répartition des interventions sur une période donnée.

- ♦ **Tarifs :** contacter MUSIC' & ENTREPRISE.